

étrangères, en l'occurrence le français, auraient rarement pris compte des mots en langue khmère. D'autre part, les guerres passées mais aussi la réouverture du Cambodge dans un contexte de mondialisation et d'uniformisation culturelle provoquent à la fois une revendication identitaire et une instabilité collective mettant en danger une partie du lexique propre à la tradition, en l'occurrence celui de l'architecture. De plus, le lexique khmer s'est à la fois enrichi d'emprunts tout en étant en train de perdre une partie de son vocabulaire traditionnel, et en même temps les lettrés vont créer des néologismes à partir de langues savantes : le sanskrit et le pāli.

Dans une 2^e partie « objectif et méthode » (p. 41-65), la candidate explique sa volonté de recenser et rassembler ce lexique traditionnel en voie de disparition, tout en recensant également les emprunts plus récents et tout un vocabulaire contemporain apparu avec l'apparition de nouvelles techniques de construction. Les mots de ce lexique bilingue français-khmer et khmer-français sont non seulement illustrés par des dessins, mais également glosés dans les deux langues, l'objectif étant d'en faire un outil. La candidate précise (p. 47) que si ce dictionnaire qu'elle propose dans cette thèse, « doit être complété, il est une œuvre “ouverte” proposée à tous les chercheurs qui auront un devoir d'ajouter et de rectifier de nouveaux mots ou de nouvelles expressions qu'ils penseront utiles. » Pour cela, la candidate dit s'être appuyée sur les sources et travaux déjà faits, à savoir les ouvrages sur l'art khmer, le dictionnaire khmer unilingue, les dictionnaires bilingues français-khmers, mais aussi des dictionnaires en français ou multilingues spécialisés sur l'architecture et, enfin, par la collecte d'informations auprès de la population, à savoir des Khmers dépositaires de ce savoir.

Ainsi avec prudence, M^{me} MEN définit (p. 55) le dictionnaire bilingue qu'elle propose comme : un lexique raisonné ne traitant que des termes relatifs au domaine de l'architecture et de la construction ; se caractérisant par une nomenclature non exhaustive, sujette à être complétée en permanence ; avec le français comme langue cible, le khmer comme langue source ; avec la plupart des termes illustrés par des dessins, des schémas, des plans ou des cartes. Enfin, les « termes spécifiques de l'architecture khmère vont donner la définition générale et vont rajouter également des remarques différentes sur la technique ou le mode de finition selon les différents types d'architecture. »

Avant une courte conclusion (p. 349-353), les parties lexicales constituent donc le gros du travail et se divisent comme suit : 3. « Vocabulaire général avec illustrations » (p. 67-140) ; 4. « Vocabulaire spécifique à l'architecture khmère » (p. 141-287). Ces deux parties : 3 et 4 sont divisées elles-mêmes en sous-parties. Les termes sont donnés en français dans une colonne de gauche avec systématiquement une glose dans la même langue. Dans la colonne de droite, sont donnés les équivalents khmers, eux-mêmes avec leur glose en khmer. Comme l'a signalé la candidate, la majorité de ces termes est illustrée de dessins et de schémas qui semblent faits à la main et peut-être retravaillés à l'ordinateur. On a un résultat clair, plaisant et agréable à lire. Le présent rapporteur, n'étant pas un spécialiste d'architecture, a montré la présentation de ce vocabulaire à des personnes ayant fait des études d'architecture qui ont trouvé le travail tout à fait intéressant. Il n'y a pas de doute que ce travail fasse œuvre utile pour les étudiants en architecture tout comme pour un public profane curieux. De la page 249 à 348, on trouve à nouveau le lexique entièrement dans l'ordre alphabétique, tout d'abord français avec en vis-à-vis le terme khmer, et entièrement dans l'ordre alphabétique khmer avec en vis-à-vis le terme équivalent en français. Signalons quelques rares fautes de frappe en khmer qu'il faudrait corriger : (p. 102, 294, 348), « bambou » doit s'écrire បូស្សី (*rssī /rihsej/*) et non pas បូស្សី (*ṛssī /ri:hsej/*) ; (p. 77 et 324) « perspective » est គំនូរទស្សន៍ (*netrādass(n)*) et non pas គំនូរទស្សន៍ (*netrādassan*⁸), en utilisant le signe diacritique ទណ្ឌឃាត (*daṅḍaghāt*) au lieu du លេខអស្តា (*lekh astā*) au-dessus de la dernière lettre. En fait, on constate que le *lekh astā* : ័, remplace systématiquement et fautivement le *daṅḍaghāt* : ័ dans cette thèse. De même, le សំយោគសញ្ញា (*saṃyog saññā*) : ័, doit être placé entre le signe consonantique initial et le signe consonantique final et non pas sur ce dernier. Ainsi, le mot signifiant « axe », doit-il être écrit អ័ក្ស (*āks*) (correctement orthographié par la candidate aux p. 45 et 172 par exemple) et non pas អក្ស (*akṣ*) (mal orthographié aux p. 86 et 150) (cf. p. 1425, *Dictionnaire cambodgien* de l'Institut bouddhique, entrée សំយោគសញ្ញា [*saṃyog saññā*], et p. 1561-1562, entrée អ័ក្ស [*āks*], version originale de la 5^e édition de 1967-1968, et non pas les versions ressaisies informatiquement de

manière non officielle). S'agit-il de fautes de frappe ou de problèmes de compatibilité entre ordinateurs avec des signes remplacés par d'autres ? Le rapporteur se permet d'insister sur ces détails car, en vue d'une publication, ce sera à la candidate de faire ce travail de relecture et de typographie, les imprimeurs cambodgiens ayant perdu ce genre de compétences.

Même si la candidate a pris la précaution de préciser que ce dictionnaire doit être complété, donc qu'il n'est pas le plus exhaustif possible, on peut quand même regretter l'absence de certains termes. Le présent rapporteur, qui n'a pas de connaissances en architecture, ne donnera que quelques exemples. On cherche en vain, en consultant la partie français-khmer, des termes comme « tenon » ou « mortaise ». De même, en parcourant la partie khmère, on ne trouve pas un terme comme « រត » (*rat* en translittération scientifique à l'indienne, /rət/ en phonétique) qui désigne, d'après le *Dictionnaire cambodgien-français* de Rogatien Rondineau publié en 2007, la « solive », la « moise » ou la « traverse reposant sur les pilotis et portant les lambourdes du plancher », à distinguer de « រន្ធត់ » (*ranūt /rənu:t/*) « solive ».

Regrettable également est l'absence de certains ouvrages récents en khmer de la bibliographie qui fait douze pages, même si M^{me} MEN précise (p. 53-54), concernant son dictionnaire, que « la limite réside dans le choix des ouvrages choisis, arbitraire mais sans plus ». Il aurait été utile de citer CHHUK Chhay Horng (ឈូក ថៃហ៊ុន), *Dictionnaire d'architecture et de construction français-anglais-khmer*, Phnom Penh, Bayon Media High System, 2000 (1^{re} édition), préfacé par S. M. Norodom Sihanouk. Si ledit dictionnaire a fait l'objet d'une mise en page non professionnelle, le rendant peu pratique à utiliser pour un lecteur non averti (à un terme français correspond parfois plusieurs termes khmers et anglais renvoyant à des nuances, mais pas toujours précisées et sans dessins ni plans), il donne cependant un abondant vocabulaire qui aurait permis à la candidate non pas simplement de le recopier, mais de compléter son propre dictionnaire et d'apporter, par ses gloses et ses dessins, des améliorations au travail de CHHUK Chhay Horng. Citons également l'ouvrage de PREAP Chan Mara (ព្រហ្ម ចាន់ម៉ារ៉ា), d'environ 80 pages et entièrement en khmer, ពាក្យប្រើប្រាស់សំណង់បុរាណវិទ្យាបុរាណសាស្ត្រ [Bāky proe camboḥ samṇañ' purāṇ niñ kpāc' lam'a], sur le vocabulaire employé pour les temples anciens, publié en 2012 à Phnom Penh, par Hanuman Tourism, ou encore un ouvrage de PHOU Sochéa (ភូ សុផា) ក្បួនខ្នាតខ្លះនៃសំណង់ក្នុងបរិវេណវត្តអារាម [Kpuon khnāt khlah nai samṇañ' knuñ pariveṇ vatt ārām], Phnom Penh, Éditions de l'Institut bouddhique, 2001, ouvrage portant sur les règles canoniques concernant les édifices dans les enceintes des monastères bouddhiques.

Ceci étant dit, un travail lexicographique, même sous forme de thèse, ne peut être un travail fini, mais est un travail qui évoluera, sera à actualiser et réactualiser au fil du temps et des rééditions, car l'on ne peut que souhaiter que M^{me} MEN Chandevy mette au plus vite ses recherches à la disposition des étudiants et des professeurs en architecture au Cambodge, et qu'elle continue à la suivre et à l'enrichir. Ainsi, compte tenu de l'intérêt de cet apport dans la sauvegarde tout comme dans la prise en compte de la réactualisation et de l'apparition de néologismes dans le lexique khmer de l'architecture, mais aussi des perspectives pour le poursuivre à l'avenir comme le laisse entendre la candidate, on souhaiterait entendre cette dernière s'exprimer à l'oral.

La thèse de M^{me} MEN Chandevy mérite donc d'être présentée à soutenance devant un jury et le présent rapporteur se déclare favorable à une telle audition.



Michel Antelme